

Sanlam Maroc, numéro 1 de l'assurance Auto au Maroc, lance deux nouvelles garanties inédites sur le marché.

Sanlam Maroc poursuit son engagement d'innovation en lançant deux garanties Automobile inédites, conçues pour répondre aux besoins en constante évolution de ses assurés.

En alliant expertise et innovation, Sanlam Maroc confirme son engagement à accompagner ses clients avec des solutions innovantes et sur-mesure, reflétant ainsi sa volonté de simplifier la vie et de garantir une tranquillité d'esprit à ses assurés.

Première garantie : le Rachat de franchise, ou le « zéro stress financier en cas de sinistre »

La franchise est un sujet qui génère souvent incompréhension et frustration pour les assurés Automobile.

Pour rappel, il s'agit d'une somme d'argent que tout un chacun doit payer en cas de sinistre responsable, avant que son assurance automobile ne couvre le reste des frais, permettant de réduire la prime d'assurance d'une part, et d'encourager les conducteurs à avoir une conduite prudente d'autre part. Et pourtant, elle est souvent vécue comme une mauvaise surprise : celle d'un montant additionnel à payer au moment d'un sinistre.

Consciente de cet enjeu et désireuse d'offrir une tranquillité d'esprit optimale à ses clients, Sanlam Maroc a récemment lancé le « Rachat de franchise », une première au Maroc !

Cette garantie exclusive permet aux assurés Automobile qui la souscrivent de ne pas payer – ou de réduire considérablement – le montant de leur franchise en cas d'accident responsable, en plus d'être indemnisés sur leurs dégâts. Elle leur offre ainsi l'avantage de réduire à (presque) néant leur stress financier et les dépenses imprévues en cas d'accident.

Deuxième garantie : le Décès toutes causes, ou la « seule garantie Auto qui couvre l'assuré et sa famille même loin du volant »

Cette autre garantie automobile permet de verser un capital à l'assuré ou à sa famille en cas de décès ou invalidité de l'assuré, et ce quelle qu'en soit la cause (qu'elle soit liée à un accident de voiture ou pas).

La garantie Décès toutes causes offre ainsi une protection majeure, puisqu'elle permet de soutenir les assurés et leurs foyers en leur apportant un soutien financier précieux dans une période difficile.

Tout comme la garantie Rachat de franchise, la garantie Décès toutes causes peut être ajoutée en toute simplicité aux contrats automobile, offrant ainsi aux assurés une couverture optimale dans un seul et même contrat. Ces deux garanties sont disponibles à des prix très attractifs, alors même qu'elles donnent droit, en cas de besoin, à des indemnités importantes.

Avec ces deux nouveaux lancements, la Compagnie confirme une fois de plus son rôle de précurseur, ayant à cœur l'innovation utile au service du confort et des attentes de ses assurés.

Une nouvelle plateforme de communication en 360° afin d'annoncer ces innovations et celles à venir.

Afin de communiquer sur ces deux innovations (et sur d'autres à venir), Sanlam Maroc a fait le choix d'une plateforme communicationnelle centrée sur ses assurés et sur le tourbillon d'émotions que

ceux-ci peuvent ressentir face à un sinistre ou accident. Angoisse, panique, colère, résignation, ... Ces émotions se bousculent dans nos têtes à tous, dans ces moments de vulnérabilité. Mais au cœur de ce chaos, une émotion rassure les autres et l'emporte : celle de la confiance et tranquillité d'esprit. Cette plateforme illustre avec authenticité et humour la priorité que Sanlam donne à ses clients, se mettant à leur place pour anticiper leurs inquiétudes, besoins et attentes, et y répondre au mieux. « Nous souhaitons que nos clients ne se souviennent pas seulement de nos services, mais surtout de ce qu'ils pourraient ressentir à nos côtés : une confiance inébranlable qui fait toute la différence », déclare la Compagnie.

Cette campagne est toujours portée par l'humoriste Haytam Miftah, incarnant l'ambition de marque de Sanlam : « 3ich Merta7 », ou « Vivez en toute confiance ».